



DEVENEZ

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE



Les Objectifs

- Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- Gérer les activités sportives et de leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative

**PROCHAINE
SESSION***

**du 28/09/2026
au 17/08/2027**

*SOUS RÉSERVE D'HABILITATION
PAR L'O.C BRANCHE DU SPORT

Notre site de formation : Ajaccio

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Alternance : 612 h de formation sur 12 mois
1054 heures en structure

La formation

- > Sociologie et écosystème d'une structure sportive
- > Organisation et fonctionnement d'une association Loi 1901
- > Cadre légal et réglementaire applicable à une structure sportive associative
- > La démarche RSO dans une structure sportive
- > L'analyse structurelle et stratégique d'une organisation sportive
- > Gestion comptable et financière d'une structure sportive
- > Le développement de partenariats
- > Animation d'équipe et gestion RH dans une structure sportive
- > Techniques et démarches de communication interne/externe
- > Stratégie de communication de la structure sportive
- > Organisation des activités sportives
- > Règles et consignes de sécurité et d'hygiène des activités sportives
- > Organisation d'un évènement sportif
- > La gestion d'un projet

Les compétences

- > Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- > Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- > Gérer les activités sportives et de leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- > Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative

Le Titre

- > Titre à Finalité Professionnelle de Niveau 5
- > Inscrit au RNCP sous le numéro : 38142
- > Date de publication : 18/10/2023
Date d'échéance : 18/06/2026
- > Certificateur : OC de la branche du Sport

Modalités d'évaluation & méthodes utilisées

Telles que définies dans le référentiel :

BC1 :

- > Élaboration d'un dossier professionnel à partir d'un projet de développement
- > Entretien devant le jury

BC2 :

- > Élaboration de trois notes opérationnelles sous forme de livrable synthétique
- > Entretien devant le jury

Le CDSSA est composé 3 blocs de compétences (BC), il est possible de s'inscrire à 1 ou plusieurs BC.

BC3 : EPREUVE 1 :

- > Élaboration d'un dossier professionnel sur les activités et installations de la structure
- > Entretien avec le jury : présentation du dossier professionnel suivi d'un échange de questions/réponses avec le candidat

BC3 : EPREUVE 2 :

- > Présentation de deux cas pratiques mis en oeuvre au cours de l'alternance

BC4 :

- > Élaboration d'un dossier technique de faisabilité d'un évènement ponctuel.
- > Entretien avec le jury réparti de la manière suivante : présentation du bilan de l'évènement suivie d'un échange de questions/réponses avec le candidat

Les Prérequis

- > Être titulaire d'un diplôme relatif à l'unité d'enseignement de premiers secours
- > Être âgé de 18 ans à l'entrée en formation
- > Fournir une attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou une attestation de recensement pour les personnes de nationalité française.
- Être titulaire :
- > D'un diplôme de niveau 4 et d'une expérience d'un an dans une association sportive
- > OU être titulaire d'un BPJEPS ou à minima être certifié des UC1 et 2 d'un BPJEPS

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Alternance : 612 h de formation sur 12 mois
1054 heures en structure

Equivalences et passerelles

<https://www.sports.gouv.fr/equivalences-et-passerelles-495>

Poursuites de parcours

- > Licence pro Management du sport
- > BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS
- > Bachelor ou Master Sport Business
- > VAE (Validation des acquis)

Débouchés

- > Chargé de développement
- > Responsable administratif et financier
- > Chargé de mission / chef de projet évènementiel
- > Chargé de communication
- > Responsable / chef de projet partenariats
- > Coordinateur de projets

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- > Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquiers de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- > Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- > Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides liées à l'apprentissage

Simulateur de rémunération :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

LES + POUR L'EMPLOYEUR

- > Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- > Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- > Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- > Une aide jusqu'à 4 500 € la 1ère année de contrat

INFOS PRATIQUES

> Lieu de Formation :

Urban Ajaccio

📍 Route du Stiletto
20090 AJACCIO

✉ nicolasspoformation@gmail.com

> Jours de formation en centre :

1 semaine par mois

> Résultats de la session 24-25 :

Première session en cours

> Coordinateur pédagogique :

Raphaël : 07.44.99.06.99 - raphaelsporformation@gmail.com

> Tarifs :

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est prise en charge selon le coût du contrat.

Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **

Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.

Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H **

** hors certifications et frais de dossier.